>> Utilisation (*)

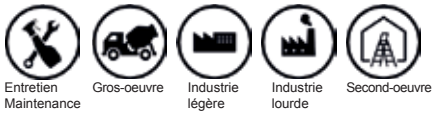

* **Recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes**, par exemple, soudage aux gaz, soudage TIG, soudage MIG, microsoudage au plasma, brasage, soudage par points, soudage MMA, électrode recouverte de rutile.

* **Recommandé pour les techniques de soudage manuel avec grosses projections de métaux,** par exemple le soudage MMA (électrode enrobée basique ou électrode enrobée de cellulose), soudage MAG (avec CO^2 ou mélange de gaz), soudage MIG (avec courant élevé), soudage à l'arc au fil fourré autoprotégé, découpage par fusion plasma, calibrage, oxycoupage, projection thermique

Ces vêtements sont prévus pour la protection contre le contact électrique accidentel et de courte durée.

(plus d'infos et d'utilisations: consultez la fiche jointe au produit)

>>Caractéristiques techniques

- Tablier de soudeur. 90 x 70 cm.
- Croûte de cuir de bovin, cousu fil aramide.
- Épaisseur: 1,40 mm (± 0,10 mm).
- Avec bavette.
- Serrage par lanière cuir et boucle réglable.
- Coloris marron.
- Conditionnement: - cartons de 20 pièces.
  - sous sachet individuel.

(A utiliser avec d'autres équipements de protection soudeur (veste, pantalon ,gants, chaussures, écran...) afin d'obtenir la protection appropriée.

En savoir plus: ***www.singer.fr***

>> Principaux atouts

- Sélection rigoureuse de peaux pour la fabrication de ce produit.
- Résistance et souplesse du cuir.
- Système d'ajustement simple et rapide dans le dos (faire un noeud avec les sangles).

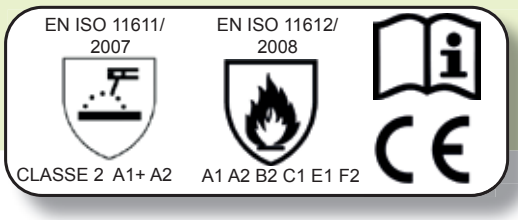

>> Conformité

Cet équipement de protection a été testé suivant les normes européennes suivantes:

- EN ISO 11611 : 2007. Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes. **Classe 2 - A1+A2.**

- EN ISO 11612 : 2008. Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes. **A1 A2 B2 C1 E1 F2** .

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (**EPI**). **Catégorie II.**

Testé et certifié par : **MIRTA-KONTROL.d.o.o.** Organisme notifié **n°2474.**

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur **http://docs.singer.fr**

Deux classes de protection, la classe 1 étant la plus faible.
La classe 1 correspond à une protection contre des risques faibles et des situations provoquant le moins de projections et une chaleur radiante faible.
La classe 2 protège contre des risques plus importants provoquant plus de projections et une chaleur radiante plus élevée.

La lettre A1 ou A2 correspond à la méthode de test utilisé pour la propagation de la flamme, suivant la norme ISO 15025: 2000.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® safety

(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition LS_2020_04_22 - Crédit photo(s): Singer, Fotolia